

# PLAN LIBRE

2€

LE JOURNAL DE L'ARCHITECTURE EN MIDI-PYRÉNÉES  
ARIÈGE - AVEYRON - GERS - HAUTE-GARONNE - HAUTES-PYRÉNÉES - LOT - TARN - TARN-ET-GARONNE

P7 LE PROGRAMME COMPLET DE LA SEMAINE DE L'ARCHITECTURE



Jeanne Dor Graphisme - actipode - création graphique 06 63 88 35 93

du 21 au 30  
novembre 03

# Semaine de l'Architecture

en Midi-Pyrénées

[www.semainedelarchitecture.com](http://www.semainedelarchitecture.com)



REPAS 13 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30 31



## ÉDITO



Le 21 octobre, nous avons reçu au CROAMP, Jean François Susini, Président du Conseil National, François Pélegrin, Président de l'UNSFA, et Jean François Chenais, Vice-Président du Syndicat de l'Architecture.

Cette visite exceptionnelle démontre que face à des événements qui peuvent être drama-

tiques pour nous tous, les architectes prouvent qu'ils sont capables de se regrouper et de se battre ensemble.

Midi-Pyrénées fut la première étape du tour des régions qu'ils vont accomplir pour rencontrer les architectes.

Au cours de cette réunion à laquelle assistaient les confrères venus de tous les départements, nous avons bien sûr abordé les nouvelles procédures que le gouvernement met en place : les PPP dont le Journal Libération, dans son édition du 26 octobre, page 22, nous raconte la désorganisation générale qu'ils provoquent dans les chemins de fer londoniens.

Mais le caractère exceptionnel de cette visite se situe sans doute dans le dépassement de la seule revendication contre ces dispositions. Cette crise doit être l'occasion de nous interroger sur le devenir de notre profession, sur la place des architectes dans notre société. Car, malgré les techniques d'information et de communication, malgré la virtualisation de nos pratiques, c'est toujours sur un modèle de l'architecte issu du 19<sup>e</sup> siècle que nous fonctionnons, et c'est cette image qui nous précède.

La société évolue, il nous faut évoluer et ne pas rester à quai comme les londoniens.

C'est à travers un Livre Blanc qui sera présenté le 7 février 2004 au cours des Etats Généraux de l'Architecture, que nous prouverons que notre place est indispensable pour contribuer à une société juste et équitable. Je vous invite d'ailleurs à participer activement à la rédaction de cet ouvrage <sup>(1)</sup>

Pour contribuer aux débats, les **Rendez-Vous de l'Architecture** ont cette année une ampleur nouvelle. Désormais, ils prendront place dans la **Semaine de l'Architecture** dont la vocation principale est d'aller à la rencontre du grand public au travers de manifestations régionales. C'est la demande d'architecture de nos concitoyens qui légitimera notre travail et notre existence. Cette année, la 2<sup>e</sup> édition du Prix Architecture Midi-Pyrénées conclura cette Semaine.

La remise des Prix aura lieu le jeudi 27 novembre à partir de 19 h. Je vous attends nombreux pour venir découvrir la vitalité de la production des architectes de la région mais aussi pour rencontrer nos partenaires exposants et assister aux conférences qui se dérouleront tout au long de ces deux jours.

Joseph ALMUÉVER.

Président de l'Ordre des Architectes Midi-Pyrénées

(1) une adresse e-mail a été mise en place à cet effet : [etats-generaux@cnoa.com](mailto:etats-generaux@cnoa.com) ainsi qu'un forum sur le site [www.architectes.org](http://www.architectes.org)

## AGENDA

### NOUVEAUX LOCAUX DE L'ORDRE DES ARCHITECTES :

Le mercredi 19 novembre à 18h30

Exposition et cocktail autour de la « dépose » de la première brique au 45, rue Jacques Gamelin à Toulouse.

Pour fêter le lancement du chantier des nouveaux locaux du Conseil Régional de l'Ordre des Architectes, retrouvons-nous le 19 novembre 2003 à 18 h 30 au 45, rue Jacques Gamelin.

A cette occasion seront présentés les projets des première (56 projets) et deuxième phases (5 projets) du concours « Maison des Architectes » auquel nombre d'entre vous avez participé.



Projet de l'équipe lauréate : Stéphane Deligny et Fabrice Ginocchio

### SEMAINE DE L'ARCHITECTURE EN MIDI-PYRÉNÉES DU 21 AU 30 NOVEMBRE 2003

Cette année, les 17<sup>e</sup> Rendez-Vous de l'Architecture s'inscrivent en clôture de la première édition de la Semaine de l'Architecture en Midi-Pyrénées.

Retrouvez ci-contre le programme des Rendez-Vous les 27 et 28 novembre à Diagona Labège.



**semaine de l'Architecture**

Programme complet de la Semaine de l'Architecture à partir de la page 7

Jeudi 27 novembre

Matinée

**9h00 :** Accueil par **Joseph Almudever**, Président du Conseil Régional de l'Ordre des Architectes, et par **Jean-Manuel Puig**, Président de la Maison de l'Architecture. Présentation de la manifestation et de l'exposition des partenaires industriels.

**10h00 :** « Les nouvelles modifications apportées au code des marchés publics ». Le projet de décret portant sur le Code des Marchés Publics est actuellement soumis pour avis au Conseil d'Etat. Il s'agit bien d'un projet de nouveau Code, l'article 2 dans sa formulation actuelle abroge en effet le décret n° 2001-210 du 7 mars 2001... Un certain nombre de nouveautés méritent d'être soulignées par rapport à la réglementation actuellement en vigueur.

**Jacques Cabanieu** (marchés de maîtrise d'œuvre), secrétaire général de la MIQCP.

**Le prochain code des marchés publics :**

/ présentation des objectifs / les nouvelles règles de passation des marchés publics : seuils, procédures du dialogue compétitif / les principales modifications envisagées en matière de maîtrise d'œuvre /

**Le projet de modification de la loi «MOP» par ordonnance**

**Le projet d'ordonnance PPP**

**Roger Schaller** (marchés de travaux et fournitures), président du Club des Marchés Sud-Ouest du Moniteur

**André Crocherie**, Directeur Régional de l'Équipement Midi-Pyrénées

**Animation :** **Jack Lahalle**, responsable régional informations marchés Sud-Ouest du Moniteur

**12h00 :** Inauguration

**12h30 :** Déjeuner (sur réservation)

Jeudi 27 novembre

Après-midi

**15h30 :** Conférence : « Le programme Constellation »

Autour d'un grand projet industriel, lancé par Airbus avec le choix de Toulouse pour l'assemblage de l'A 380, c'est un programme d'aménagement urbain complet et ambitieux qui a été engagé : logements, bureaux, espaces verts, équipements publics, voirie et TCSP... Une approche originale, centrée sur le développement durable, dans le cadre de marchés de définition.

**Alain Garès**, Directeur de la Sem Blagnac Constellation

**18h30 :** Signature de la convention Conseil Régional Midi-Pyrénées – **Martin Malvy**, Président et **Maison de l'Architecture Midi-Pyrénées** – **Jean-Manuel Puig**, Président.

**19h00 :** SOIRÉE « PRIX ARCHITECTURE MIDI-PYRÉNÉES 2003 »

**Prestations de serment :** **Josep Fuses**, architecte, parrain de la promotion 2003

**Proclamation des résultats et remise des Trophées**

Le Prix Architecture Midi-Pyrénées a pour objectif de récompenser et de promouvoir la production des architectes de Midi-Pyrénées et la production de l'architecture en Midi-Pyrénées. **Jesus Alonso Sainz**, Doyen de l'Ordre des Architectes de Barcelone, président du Jury, et les 17 autres membres, ont fait une sélection parmi plus de 100 panneaux présentés, dans les 8 catégories proposées.

**Catégories :** / Lieux de travail / Lieux d'enseignement / Lieux culturels / Equipements publics et autres lieux recevant du public / Habitat collectif / Habitat individuel / Aménagements urbains / diplômés /

Un trophée, réalisé par **Philippe Poupet**, artiste, sera remis à chacun des lauréats au cours de la cérémonie de proclamation des résultats.

**Animation :** **Jean-Bernard Gilles**, responsable régional de la rédaction du Moniteur

**Visite de l'exposition de l'ensemble des panneaux présentés pour le Prix**

**Cocktail de clôture et animation musicale**

Vendredi 28 novembre

Matinée

**9h00 :** Colloque : « Quelle politique urbaine, pour quelle qualité d'habitat ? », organisé par l'association AMO Midi-Pyrénées.

Composante essentielle de la ville, l'habitat constitue un enjeu de première importance. Quelle que soit la taille de la ville - ville moyenne ou métropole, l'habitat renvoie à la politique urbaine et au rôle de toute la chaîne des acteurs : élus, aménageurs, maîtres d'ouvrage, concepteurs. Comment maîtriser, en effet, l'étalement urbain si ce n'est à travers un projet urbain partagé dans l'objectif d'un développement durable ? Quelle place accorde-t-on par ailleurs aux habitants, à leurs besoins, leurs attentes, leurs désirs ? Au delà de ces questions fondamentales, comment favoriser la qualité architecturale dans l'habitat et sur quels leviers agir pour créer les conditions de son existence ?

**Présentation :** **Frédéric Lenne**, Directeur AMC Le Moniteur Architecture.

**Table ronde « Stratégies urbaines »**

/ Place du logement dans la politique urbaine / Politique foncière /

**Jean-Louis Subileau**, Urbaniste, Grand Prix de l'Urbanisme 2001

/ Financement et production du logement /

**Michel Mouillard**, professeur à Nanterre

/ Besoins et attentes des habitants /

**Aminata Koné**, Présidente de la Confédération nationale des familles

**Marie-Christine Jaillet**, Chercheuse, directrice du Centre Interdisciplinaire de Recherche Urbaine

et sociologique au C.I.E.U.

**Grand Témoin :** **Guy Hersant**, Président du Conseil de Développement de l'agglomération toulousaine.

**Table ronde « Créer de la qualité »**

/ Mise en œuvre du projet urbain /

**Philippe Panerai**, Architecte urbaniste

/ Rôle des aménageurs et des promoteurs /

**Rémy Feredj**, Directeur Général de la SEDP, délégué du directeur du département du Patrimoine à la RATP

/ Rôle des architectes /

**Edith Girard**, architecte

/ Morphologies urbaines, densités /

**Michel Velly**, professeur à l'Ecole d'Architecture de Nantes

**Conclusion**

**Philippe Douste-Blazy**, Député Maire de Toulouse, Président de la Communauté d'Agglomération du Grand Toulouse

**13h00 :** Déjeuner (sur réservation)

# XVII<sup>e</sup> RENDEZ-VOUS DE L'ARCHITECTURE

## Les 27 et 28 novembre 03

### Centre de congrès Diagora-Labège

Vendredi 28 novembre

Après-midi

**15h30 :** Conférence : « Réhabilitation en Catalogne »

La réhabilitation de l'université de Gérone – années 1985 - 1990. A Barcelone, la requalification du quartier Sainte-Catherine, près de la cathédrale, et la réhabilitation de bâtiments dans ce quartier – année 2000

**Josep Fuses**, architecte

**Trophées de la Réhabilitation : Proclamation des résultats et remise des prix**

Les organismes partenaires des anciens concours « Prisme d'Or » et « Palmarès de la Réhabilitation » se sont associés pour créer les Trophées de la réhabilitation. Le concours est organisé conjointement par l'ADEME, l'ANAH, la CAPEB, la Confédération du Crédit Mutuel, EDF, la FFB, la FNHDR, Fédération Nationale des PACT ARIM, la FNCAUE, GDF, le Ministère de la Culture et de la Communication, le Ministère de l'équipement, des transports, du logement, du tourisme et de la mer, l'UNPI, l'UNAH, l'Union sociale pour l'habitat. Les Trophées de la réhabilitation, dont la première édition se déroule en 2003, ont pour objectifs de primer des opérations de qualité sur le plan technique, esthétique et d'adéquation aux besoins. Préalablement aux Trophées nationaux qui seront délivrés début 2004 à Paris, chaque région établit sa présélection.

**Catégorie :** Réhabilitation d'un seul immeuble - Réhabilitation d'un ensemble d'immeubles - Réhabilitation d'un ou plusieurs immeubles à usage autre qu'habitat - Réhabilitation d'un ou plusieurs immeubles avec changement d'usage à destination de l'habitat

**Proclamation des résultats et remise des prix**

**17h30 :** Cocktail de clôture, animation musicale

#### Expositions

**Prix Architecture Midi-Pyrénées 2003 :** L'ensemble des panneaux du Prix Architecture Midi-Pyrénées sera présenté de manière permanente pendant les deux journées au Centre de congrès Diagora.

**Trophées de la Réhabilitation 2003 :** Exposition des 20 projets présentés pour la région de Midi-Pyrénées

**Travaux d'étudiants - TPFE -** de l'Ecole d'Architecture de Toulouse

#### Internet

**CAUE 12 / Conseil Régional de l'Ordre des Architectes Midi-Pyrénées :** Présentation d'un nouveau service sur le site : [www.ordredesarchis.com](http://www.ordredesarchis.com).

Création de mini-sites individuels pour les architectes. Démonstration sur le stand de l'Ordre des Architectes.



AGENDA

**SALON DES MAIRES ET DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES**

Pour la seconde année consécutive, l'Ordre des Architectes sera présent au Salon des Maires et des Collectivités Territoriales qui se tient Porte de Versailles à Paris **du mardi 18 au jeudi 20 novembre** prochains. Le rendez-vous de 2002 s'est révélé très positif auprès des élus et des responsables qui ont visité le stand de l'Ordre.

Comme l'an passé, Midi-Pyrénées participera à cette manifestation et nous pourrons ainsi faire connaître notre délégation régionale et les actions de promotion de l'architecture que nous menons.

**3<sup>e</sup> SEMAINE DE LA COOPÉRATION ET DE LA SOLIDARITÉ INTERNATIONALES À L'UNIVERSITÉ**

Dans le cadre de la 3<sup>e</sup> Semaine de la coopération et de la solidarité internationales à l'Université, qui se tiendra à Toulouse **du 18 au 22 novembre 2003**, l'École d'architecture de Toulouse propose un atelier scientifique sur le thème du développement durable « Renouvellement urbain et développement durable », le jeudi 20 novembre à partir de 14 h (salle 1).

Après Bordeaux, en 2001, et Aix-en-Provence-Avignon-Marseille, en 2002, Toulouse a été choisie par le Haut Conseil de la Coopération Internationale pour le déroulement de la 3<sup>e</sup>me Semaine de la coopération et de la solidarité internationales à l'Université.

Le Pôle universitaire européen de Toulouse est chargé de coordonner l'ensemble des actions proposées par les établissements d'enseignement supérieur et des partenaires associés.

L'objectif de cette semaine est de sensibiliser l'ensemble de la communauté universitaire et le grand public aux questions de solidarité dans les échanges avec une zone géographique donnée ; cette année, l'Amérique latine.

Des rencontres autour de différentes thématiques (économique, scientifique, historique, etc.) seront organisées sous forme d'ateliers, de tables rondes, de manifestations culturelles avec de nombreux intervenants français et étrangers de réputation internationale qui viendront partager leur expérience du monde latino-américain.

A l'École d'architecture, l'atelier scientifique « Renouvellement urbain et développement durable » sera coordonné par Pierre Fernandez, directeur scientifique du GRECO (Groupe de Recherche, Environnement, Conception).

Les thèmes abordés sont la résorption de l'habitat insalubre et la revitalisation des centres anciens.

**Les participants sont les suivants:**

- Nancy Bouché (ministère de l'équipement)
- Léo Orellana (ministère de la culture)
- Christophe Herniou (ministère des affaires étrangères)
- Milton Chaves (ministère des villes, Brésil)
- Béatriz Lima (caisse des dépôts, Brésil)
- Henrique Lavigne (fondation riachuello, Argentine)
- Mireille Murawski (association ACAD)
- François Tomas (université Toulouse le Mirail)
- Pierre Fernandez (école d'architecture de Toulouse)

**BOLOGNE À TOULOUSE ...ARCADE E PORTICI...**

**EXPOSITION DE PEINTURES PAR ANNIE FAVIER**



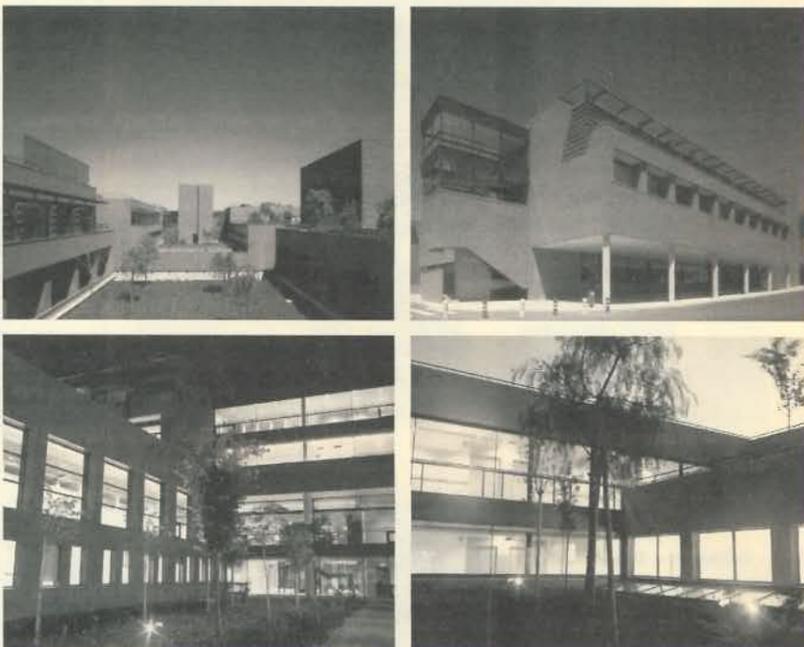
**Du 5 au 21 décembre 2003 – Hôtel Dieu, Chapelle Saint-Jacques**

Bologne est majestueuse et fière comme si elle voulait vous garder à distance, mais en même temps elle suscite une envie irrépressible de pénétrer son intimité jusqu'à sa transgression. Fascinée d'emblée par le mystère imposant de la ville, Annie Favier, avec obstination, a cherché à saisir cette ambiguïté... dans le rythme infini des « portici » qui nous aspire dans l'intériorité de la cité, dans les vibrations sans cesse renouvelées de la lumière et des couleurs qui n'arrêtent pas de surprendre le regard, dans la présence obsédante des grands rideaux rouges qui semblent nous interdire toute familiarité...

Tous les jours de 11h à 17h - Renseignements : Hôtel Dieu, Chapelle Saint-Jacques, 2 rue Viguerie - Toulouse Tél : 05 61 77 83 41

ACTUALITÉS

**DISPARITION DE PIERRE RIBOULET - ARCHITECTE**



L'architecte Pierre Riboulet, Grand prix National d'Architecture en 1981 est décédé le **mardi 21 octobre à Paris à l'âge de 75 ans.**

"Avec Pierre Riboulet, nous perdons un des architectes les plus importants de notre XX<sup>e</sup>me siècle, un pionnier et un défenseur de ce qu'il nommait la "légitimité des formes" : une exigence née de l'évolution du métier d'architecte qui impose de capter et de traduire les besoins exacts de l'utilisateur." *Hommage rendu par Le Ministre de la Culture Jean-Jacques Aillagon.*

Parmi ses bâtiments, on peut notamment citer le Conservatoire National de musique d'Evry, la Bibliothèque de Paris-VIII à Saint-Denis, l'Hôpital pour enfants Robert-Debré à Paris XIX<sup>e</sup> arrondissement, la bibliothèque universitaire du Mirail, Toulouse.

photos ci-dessus : Hôpital Paule de Viguier (Femme - Mère - Couple) CHU de Purpan - Réalisation : Pierre Riboulet, LCR Architecture OTH SUD-OUEST

**RÉSULTATS**

**1 Musée Nam June Paik en Corée du Sud**

La Fondation culturelle de Kyonggi a lancé en mars 2003, un concours international d'idées ouvert, en une seule phase, agréé par l'Uia, pour la conception d'un musée dédié à l'œuvre de l'artiste Nam June Paik. L'objet du concours était de sélectionner une œuvre architecturale susceptible d'allier son excellence à celle de l'œuvre du créateur coréen, pionnier dans la recherche artistique liée aux médias. D'une superficie d'environ 5000 m<sup>2</sup>, le futur musée abritera les collections de l'artiste et servira de cadre à ses activités créatrices à venir. L'édifice aura aussi pour vocation de promouvoir la province de Kyonggi en tant que centre international des arts et de la culture. Le premier prix a été attribué à **Kirsten Schemel Architekten** (Allemagne). Le jury était placé sous la présidence conjointe d'Odile Decq, architecte française représentant l'Uia et de Jong Soum Kim, architecte sud-coréen. 940 inscriptions en provenance de 53 pays ont été enregistrées, pour 439 projets examinés par le jury.

**MARCHÉS DE MAÎTRISE D'ŒUVRE**

La Commission « contrats » du Conseil National a établi un modèle de convention de groupement. La signature d'un tel document est fondamentale puisqu'elle a pour objet de déterminer précisément les missions et obligations de chaque membre du groupement, y compris celles du mandataire. L'absence d'une telle convention peut avoir de graves conséquences, surtout en cas de défaillance d'un co-traitant dans la réalisation de ses missions. Cette convention a été conçue pour être utilisée aussi bien dans le cadre d'un marché public que d'un marché privé. Vous pouvez le télécharger sur le site [www.architectes.org](http://www.architectes.org) rubrique « vie professionnelle - contrats ». Nous vous rappelons que vous pouvez aussi trouver les contrats en marchés privés « travaux neufs » et « travaux sur existant » ainsi que leur traduction littérale en anglais - documents téléchargeables.

**Pour ce qui concerne ces contrats, ils sont composés de deux parties :**

Partie 1 : cahiers des clauses particulières

Partie 2 : cahiers des clauses générales

Vous devez impérativement signer, conjointement avec vos clients, ces deux documents et aussi les dater. En effet, de nombreuses difficultés apparaissent à l'occasion desquelles les maîtres d'ouvrage contestent l'application du CCAG dont l'exemplaire correspondant ne leur aurait pas été remis, donc pas signé.

## GESTION DES DÉCHETS DE CHANTIER :

### ATTENTION AUX RESPONSABILITÉS

Lisez bien les CCAG et autres documents contractuels avant de les signer... Certains de ces documents intègrent, dans la mission de l'architecte, une mission de gestion des déchets de chantier.



N'acceptez pas ce type de mission qui, en l'état actuel de la législation, ne fait l'objet d'aucune définition précise, d'aucune rémunération, et d'aucune couverture de responsabilité professionnelle comme l'a précisé la Maf dans son « flash actualités » de mai 2003 que nous reproduisons ci-après :

S'appuyant notamment sur la circulaire du 15 février 2000 destinée aux maîtres d'ouvrage publics et relative à la planification de la gestion des déchets de chantier, dite circulaire Voynet, certains architectes envisagent d'intervenir directement dans cette gestion.

Or, l'architecte qui dirige les travaux a pour mission de vérifier, au cours de visites périodiques, le bon état d'avancement des travaux ressortissant aux divers corps d'état, ainsi que leur conformité aux plans et descriptifs et aux spécifications des marchés. Il n'a pas vocation à intervenir dans la gestion des déchets de chantier (collecte, tri, évacuation...) qui relève de la gestion du chantier et par conséquent de la fonction de l'entrepreneur. La gestion des déchets suppose en effet une surveillance directe des exécutants et, par conséquent, une présence constante sur le chantier.

Actuellement, aucun texte concernant les architectes et, plus généralement, la maîtrise d'œuvre (réglementation, contrats types de l'Ordre, CCAG-PI) ne prévoit, même indirectement, une telle intervention. S'agissant des déchets de chantier, les architectes doivent donc se limiter à avertir les maîtres d'ouvrage de l'incidence des contraintes réglementaires liées à la gestion des déchets de chantier sur le coût des travaux et les délais de leur exécution. De plus, dans le choix des produits de construction ou dans celui des équipements, les architectes doivent prendre en compte le fait que ces matériaux et équipements seront ou pourront être ultérieurement enlevés. Ils doivent aussi les évaluer au regard de la sécurité, de la santé et de l'environnement. Intervenir au-delà de ces limites reviendrait, pour l'architecte, à s'impliquer dans des prestations d'entrepreneur et à devoir en assumer les responsabilités correspondantes (on sait que toute clause de limitation de responsabilité est concrètement sans effet). De plus, en cas de défaillance de l'entrepreneur, l'architecte se retrouverait seul pour assumer tous les dommages (pollutions et nuisances, mauvaise exécution du tri, affections liées au contact avec des déchets nocifs...) résultant d'une mauvaise gestion des déchets, en particulier par le moyen des condamnations « in solidum ». Par ailleurs, la gestion des déchets par l'architecte pourrait servir d'appui à une implication de celui-ci dans la gestion du chantier lui-même. De telles prestations n'entrent pas dans le domaine de l'assurance obligatoire de la responsabilité décennale des constructeurs. Quant à l'assurance professionnelle des architectes, elle ne peut couvrir les prestations d'entrepreneur. En conséquence, l'architecte qui voudrait intervenir dans la gestion des déchets de chantier devrait souscrire une assurance spécifique, prenant en compte le risque de condamnation « in solidum » avec des entreprises non assurées, insolvables ou ayant disparu (on sait que la moitié des entreprises disparaît tous les dix ans).

## RISQUES PROFESSIONNELS - ELABORATION DU DOCUMENT UNIQUE

### RAPPEL

Cette obligation trouve sa source dans l'article L. 230-2 du code du travail qui traite des principes généraux de protection des travailleurs en matière de santé et de sécurité.

Elle vise à connaître, de manière exhaustive et précise, les risques à traiter auxquels les salariés peuvent être exposés. Elle doit tenir compte de l'évolution des techniques, avec le souci d'assurer la mise en œuvre du principe fondamental d'une adaptation du travail à l'homme. L'évaluation doit aussi prendre en compte l'aménagement ou le réaménagement des lieux de travail ou des installations (y compris les chantiers), la définition des postes de travail, le choix des équipements (bureaux, lampes, etc...) et des substances ou préparations chimiques (produits utilisés par le personnel d'entretien par exemple). Les résultats de cette évaluation doivent être traduits dans un document unique. Le support de ce document peut être écrit ou numérique, le choix étant laissé à la libre appréciation de l'employeur. Si le support choisi comporte des informations nominatives, l'employeur devra, conformément à la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, procéder à une déclaration auprès de la Commission nationale de l'informatique et des libertés.

**Le document unique doit être tenu à la libre disposition :**

\_des membres du comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (dans les entreprises de plus de 50 salariés),

\_des délégués du personnel (dans les entreprises de plus de 11 salariés),

\_à défaut de l'une de ces instances, aux personnes soumises à un risque pour leur sécurité ou leur santé.

**Il est également tenu à la disposition :**

\_du médecin du travail, puisqu'il participe à la démarche de prévention, dans l'exercice de ses missions et en qualité de conseiller des salariés et de l'employeur,

\_de l'inspecteur du travail ou du contrôleur du travail, des agents de services de prévention des organismes de sécurité sociale ou des agents de l'OPPBT (organisme professionnel de prévention du bâtiment et des travaux publics), sur leur demande.

Nous vous rappelons que ces dispositions sont applicables depuis le 8 novembre 2002 et ce document unique doit être mis à jour, au minimum tous les ans, sous peine de sanctions pénales (article R. 263-1-1 du code du travail).

## CONSULTATIONS

### 1 Concours national pour la promotion de mobiliers urbains et aménagements extérieurs en bois des Pyrénées. Ce concours est organisé par la Conférence de l'Artisanat Pyrénéen (C.A.P.).

Il est ouvert à toute personne physique ou morale qui souhaite valoriser les essences de bois locales (acacia, mélèze, chêne, châtaignier...) en créant un ou des produits originaux : mobiliers urbains de type banc public, aire de propreté, signalétique, kiosque ou abris bus, toutes les fantaisies sont ouvertes à l'imagination des créateurs.

Les conceptions devront parvenir à la C.A.P. sous forme de plans cotés ou d'esquisse en donnant toutes les caractéristiques. Une prime forfaitaire de 500 € sera attribuée aux 15 premiers candidats présélectionnés par le Jury. Ils seront ensuite invités à concrétiser leur projet par la réalisation d'un prototype. Celui-ci devra être fabriqué par une entreprise pyrénéenne. Les créateurs qui ne seront pas en mesure de réaliser par eux-mêmes le prototype ou qui ne résideront pas dans le massif, recevront l'appui de la C.A.P. afin de se rapprocher des entreprises artisanales du bois des Pyrénées. Après la réalisation des prototypes, la C.A.P. en assurera la promotion par l'édition d'une brochure à destination des prescripteurs (communes, établissements publics, ...) et par la participation à divers salons et manifestations commerciales. Le jury, qui prendra notamment en compte la capacité à fabriquer et à commercialiser les productions des créateurs, désignera 6 lauréats auxquels seront décernés les Prix suivants :

/ 1<sup>er</sup> Prix : 2500 € / 2<sup>e</sup> Prix : 2000 € / 3<sup>e</sup> Prix : 1500 € / du 4<sup>e</sup> au 6<sup>e</sup> Prix : 1000 € /

**Date limite de dépôt des dossiers :** 30 janvier 2004

**Les dossiers de candidature ainsi que le règlement du concours sont à retirer auprès de :**

La Conférence de l'Artisanat Pyrénéen C. A.P. - R.N. 20 Labarre 09001 Foix cedex  
tél. 05 61 65 29 52 - e-mail. ARTISANAT-PYRENEES@wanadoo.fr

### 2 Nemetschek « Senior résidence » - Rappel

Nemetschek lance un concours international d'idées ouvert aux utilisateurs Allplan, aux étudiants et aux organismes de formation possesseurs d'une version « éducation » Allplan, V16 ou versions supérieures. Le projet consiste à concevoir une résidence pour 60 seniors, située dans un site urbain, avec les infrastructures nécessaires et basée sur un plan de base fourni par l'organisateur.

**Les prix suivants seront décernés :**

/ 1<sup>er</sup> Prix : 30 000 € / 2<sup>e</sup> Prix : 15 000 € / 3<sup>e</sup> Prix : 7 500 € /

Nemetschek éditera un recueil des meilleurs projets et les diffusera aux instances publiques. L'inscription à ce concours se fait exclusivement via le site [www.nemetschek-academy.com](http://www.nemetschek-academy.com). Il permet ensuite de télécharger le projet et la documentation.

Les droits d'inscription diffèrent selon si vous avez un contrat de maintenance Allservices (60 €) ou non (90 €) ou que vous êtes étudiant (30 €).

**Date limite de remise des projets :** 31 janvier 2004.

Pour obtenir le règlement dans son entier, appeler au 05 34 31 26 66 ou aller sur le site indiqué ci-dessus.

### 3 Aménagement de l'île de Fiume (Italie)

La société de promotion italienne Isola del Fiume, en collaboration avec l'administration municipale de la ville de Fiume Veneto, lance un concours international d'idées ouvert et anonyme pour l'aménagement de l'île de Fiume Veneto.

**Objectifs et programme**

Le site du concours, l'île de Fiume, d'une superficie d'environ 100 000 m<sup>2</sup>, est actuellement occupé par une filature de coton désaffectée, une centrale hydroélectrique et un ancien moulin à grain datant du XIII<sup>e</sup> siècle situé à proximité de l'île. L'objet du concours est d'aménager ce site conformément à ses qualités, son paysage et son environnement sensible ainsi qu'à sa spécificité insulaire. Le programme comprend des logements et des équipements, la rénovation de la station hydroélectrique et du moulin, des espaces verts et des équipements sportifs, un centre municipal et un hôtel de ville, un musée et un auditorium et les infrastructures liées aux nouveaux aménagements. En raison de la nature privée de cette opération, l'équilibre financier de l'ensemble devra être assuré.

**Prix**

Un montant total de 80 000 € sera attribué. Le jury décernera trois prix et trois mentions. Modalités d'inscription. Chaque concurrent devra soumettre aux organisateurs une fiche d'inscription mentionnant leur identité, leur nationalité, leurs adresses postale et électronique, leurs numéros de téléphone et de télécopie ainsi qu'un justificatif de paiement de leurs droits d'inscription d'un montant de 50 €.

**Les droits d'inscription sont payables à l'ordre de :**

Isola del Fiume S.r.l. - Ideas competition - Banca Antoniana Popolare Veneta - Filiale di Pordenone - Compte n°IT35L050401250000000017813C

**Calendrier**

**Date limite de réception des inscriptions :** 13 décembre 2003.

**Date limite de réception des projets par les organisateurs :** 13 avril 2004.

**Informations et inscriptions**

Secrétariat du concours - Via Clauzetto 4 - 33 078 San Vito al Tagliamento (PN) - Italie  
tél. 00 39 0434 85 95 77 - fax. 00 39 0434 85 96 29

e-mail. [isoladelfiume@fiumeveneto.com](mailto:isoladelfiume@fiumeveneto.com) - site internet. [www.fiumeveneto.com](http://www.fiumeveneto.com)

FORMATION

« OPÉRATEUR DE REPÉRAGE DES PRODUITS ET MATÉRIAUX AMIANTINS »

RAPPEL

Formation certifiée « SGS » en deux cycles adaptés au niveau des stagiaires :

Ce stage vous est proposé par le Pôle Régional de formation Midi-Pyrénées

Dates :

Cycle long : vendredi 28 & samedi 29 novembre + vendredi 12 & samedi 13 décembre 2003

Cycle court : vendredi 12 & samedi 13 décembre 2003

Objectifs

(conformes au référentiel de certification établi selon l'arrêté du 2 décembre 2002)

- \_ Evaluer et compléter ses connaissances en matière de diagnostic amiante
- \_ Connaître le protocole de repérage établi par la nouvelle réglementation amiante et le Code de la Santé Publique (ex-décret 96/97 modifié) et les arrêtés en vigueur
- \_ Acquérir les techniques de repérage de l'amiante en place (en respectant la norme AFNOR NF X46020 en vigueur depuis le 20.11.02 et les avis du co-rédacteur)
- \_ Savoir mener un contrôle visuel après travaux de désamiantage et avant toute restitution des locaux aux occupants
- \_ Obtenir l'attestation de compétence exigible au sens de l'article R-1334-29 du Code de la Santé Publique

**Formateur :** Luc Baillet, Architecte D.P.L.G., co-rédacteur de la Norme X 46020, 84 rue d'Haubourdin - 59155 Fâches Thumesnil - tél/fax. 03 20 58 86 70  
e-mail. luc.baillet@lille.webstore.fr

**Public :** Architectes, géomètres avvertis, ingénieur conseils, contrôleurs techniques, experts immobiliers ou judiciaires

**Lieu :** Ecole d'architecture de Toulouse - 83, rue Aristide Maillol - BP 1329 31106 TOULOUSE Cedex 1 - tél. 05 62 11 50 50 - fax: 05 62 11 50 99

Pré requis	Cycle court	Cycle long
<b>minimum</b>	Niveau IV (bac) minimum dans l'art de construire OU expérience professionnelle technique BTP d'au moins 3 ans et de moins de 10 ans OU employé dans une activité de repérage depuis plus de deux ans	Niveau IV (bac) minimum dans l'art de construire OU expérience professionnelle technique BTP d'au moins 3 ans et de moins de 10 ans ET pratique depuis au moins 2 ans dans amiante le repérage
<b>Modules obligatoires</b>	Parcours « A » + « B » Modules 8, 7, 6, 5 + 4, 3, 2 & 1	Parcours « B » Modules 4, 3, 2 & 1

Contenu

- module 8/** Rappel des propriétés de l'amiante et conditions d'utilisation des matériaux et produits amiantins jusqu'à leur interdiction
- module 7/** Le dispositif réglementaire code de santé publique, travail, environnement, pénal
- module 6/** Le dispositif normatif X46020. Les rôles et responsabilités des différents acteurs
- module 5 /** Le dispositif technique d'une opération de remédiation amiante : du diagnostic à la restitution des locaux en passant par le désamiantage. Etude d'un « dossier technique ».
- module 4 /** La veille réglementaire et normative; les techniques de repérages à travers l'étude des annexes de la norme X46020 (tableau des composants, pratique du sondage, rédaction rapports)
- module 3/** Les techniques de désamiantage, les mesures d'empoussièrement, le contrôle visuel après travaux de désamiantage et avant restitution des locaux aux occupants
- module 2/** Visite d'un site témoin, pratique des E.P.I., exercice de repérage, rédaction d'un rapport.
- module 1/** Séminaire de validation des acquis avec contrôle des capacités (jeu initiatique)

Prix

Cycle "long" (parcours A & B) 1200 € net de taxes

Cycle "court" (parcours "B" uniquement) : 650 € net de taxes

Participation "Auditeur libre" (modules 1 & 2) : 200 € net de taxes

Inscription

Dans un premier temps, il vous est demandé de vous pré-inscrire auprès du CROAMP et d'envoyer deux chèques établis à l'ordre de l'Agent Comptable de l'Ecole d'Architecture de Toulouse. Le premier d'un montant de 130 € correspond à l'acompte qui restera dû dans tous les cas et encaissé à réception ; Le second d'un montant complémentaire selon le cycle choisi sera de 520 € pour le cycle court et de 1070 € pour le cycle long et ne sera encaissé qu'après validation de votre inscription. A réception de votre inscription, il vous sera remis un dossier que vous devrez retourner rempli au formateur par courrier dans tous les cas (par fax en cas d'urgence). L'inscription ne deviendra définitive qu'après validation de vos pré-requis par le formateur. Une prise en charge des frais de formation peut être demandée auprès de l'OPCA-PL (salariés), du FIF-PL (professions libérales : 300 HT € / session de formation - tarif 2003) ou tout autre organisme collecteur du secteur des stagiaires.

**Date limite d'inscription :** le 17 novembre 2003 auprès du CROAMP

« L'ARCHITECTE ET LA HAUTE QUALITÉ ENVIRONNEMENTALE »

STAGE DE LONGUE DURÉE (28 JOURS SUR L'ANNÉE 2004)

Ce stage vous est proposé par le Pôle Régional de Formation Midi-Pyrénées.

Il est organisé par le CIFCA/EAT et le GRECO. L'équipe de formation est constituée d'un noyau formé par les enseignants-chercheurs de ce laboratoire, complétée par des experts du domaine confrontés à la pratique opérationnelle.

Le véritable enjeu d'une démarche de qualité environnementale réside dans la prise en compte de la qualité environnementale comme valeur ajoutée plus que dans l'optimisation des critères environnementaux. En effet, cette prise en compte doit faire partie intégrante du processus de conception, au risque de ne voir abordées les cibles environnementales que comme une couche de contraintes supplémentaires.

Les objectifs de ce stage de longue durée résident en :

- \_ appréhender les enjeux actuels de la HQE
- \_ permettre aux maîtres d'œuvre de mesurer les implications de la prise en compte des objectifs de la HQE dans leur réponse aux appels d'offre de la maîtrise d'ouvrage
- \_ approfondir la connaissance des acteurs concernés, des différentes approches, des normes et réglementations concernées
- \_ être en mesure d'évaluer la nécessité de faire appel à d'autres compétences et de les solliciter de façon efficace.

Six modules seront à effectuer

**module 1 : enjeux et cadre d'intervention**

16 et 17 janvier 2004

**module 2 : analyse du contexte**

6 et 7 février - 27 et 28 février - 19 et 20 mars - 23 et 24 avril - 14 mai

**module 3 : confort et maîtrise des ambiances**

15 mai - 4 et 5 juin - 24 et 25 juin

**module 4 : ressources et nuisances**

16 et 17 juillet - 15 au 19 septembre (voyage d'études)

**module 5 : outils et méthodes d'aide à la conception**

1 et 2 octobre - 22 et 23 octobre

**module 6 : maîtrise d'ouvrage / maîtrise d'œuvre**

19 et 20 novembre + journée du 10 décembre : évaluation des travaux de fin de stage

L'évaluation positive de fin de stage donne lieu à délivrance d'un certificat de formation spécialisée délivré conjointement par la Dapa et l'Eat.

Le coût n'est pas encore déterminé mais nous vous précisons que la première session qui s'est déroulée sur 24 jours en 2002/2003, a coûté 2300 € net. Les possibilités de remboursement par le FIF-PI ou l'Opca-PI s'élèvent à 750 €.

**Faire acte de candidature auprès du CROAMP - fax.** 05 34 31 26 69 ou **e-mail.** croa.midi-pyrenees@wanadoo.fr - le nombre de places étant limité.

JURISPRUDENCE

GRATUITÉ DES PRESTATIONS INTELLECTUELLES

La Cour de Cassation a rappelé une nouvelle fois, par ce jugement, aux maîtres d'ouvrage une règle classique du droit contractuel concernant la preuve de l'intention libérale.

En l'espèce, un particulier qui avait demandé à plusieurs architectes d'établir des projets de rénovation de sa maison, avait refusé de payer les honoraires de l'architecte évincé. Assigné en paiement par celui-ci, il avait soutenu que la prestation était gratuite prétendant avoir informé l'architecte que s'il intervenait dans le cadre d'un concours avec plusieurs de ses confrères, il n'aurait droit à aucune rémunération si son projet était refusé. Aucune pièce dans le dossier ne venait, toutefois, étayer cette affirmation et prouver que l'architecte avait bien accepté ces conditions particulières.

Le maître de l'ouvrage fut donc condamné au paiement, n'ayant pu apporter la preuve qui lui incombait, de l'intention libérale.

(Cass. 1<sup>er</sup> civ., 14 janvier 2003, n°00-18.539, n°45 F - D, Bouden c/ Hanki)





Jeanne Dor Graphisme - esclapode création graphique 06 63 68 35 93

du 21 au 30  
novembre 03

# Semaine de l'Architecture

en Midi-Pyrénées

[www.semainedelarchitecture.com](http://www.semainedelarchitecture.com)



Organisée par la Maison de l'Architecture, la Semaine de l'Architecture en Midi-Pyrénées, s'inscrit comme le point culminant de la campagne de communication nationale sur la qualité architecturale, orchestrée par la Direction de l'Architecture et du Patrimoine (DAPA). Cette première édition en Midi-Pyrénées a pour ambition de porter un éclairage particulier sur l'architecture, pour inciter le grand public à découvrir, redécouvrir, comprendre, échanger sur son cadre de vie.

Afin d'enrichir la démarche et de la faire vivre sur l'ensemble de la région Midi-Pyrénées, de nombreux organismes se sont portés volontaires pour que la manifestation soit une réussite : **La Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC)**- **l'association, Architecture et Maîtres d'Ouvrages (AMO)** - **Le Conseil Régional de L'Ordre des Architectes de Midi-Pyrénées (CROAMP)** - **le Conseil à l'Architecture, l'Urbanisme et l'Environnement (CAUE 31)** - **l'Association des Professionnels de l'Urbanisme Midi-Pyrénées (APUMP)** - **l'École d'Architecture de Toulouse**, **l'Union Régionale des CAUE (URCAUE)** - **le Centre Méridional de l'Architecture et de la Ville (CMAV)** - **le Rectorat d'Académie** - **le Service Départemental de l'Architecture et du Patrimoine de l'Ariège (SDAP)** - **la librairie Ombres Blanches** - **l'Association pour la Valorisation de Matériaux Naturels (AVMN)**- **l'Institut Supérieur de recherche et de formation aux métiers de la pierre.**

**\_Projets urbains et architecturaux de la Ville de Toulouse**

*Exposition*

**Du 21 au 30 Novembre**

Affirmer un projet d'aménagement urbain cohérent, c'est réaliser de grandes opérations d'urbanisme.

La Ville de Toulouse poursuit sa politique de développement de ZAC répondant à des objectifs multiples :

/ orienter et maîtriser l'urbanisation / renforcer ou créer des centres de quartier / satisfaire les besoins en logements / assurer la diversité de l'habitat et l'équilibre social / promouvoir la qualité environnementale /

L'exposition présentera les consultations récentes : / le nouveau Palais des Sports / la rénovation du Théâtre Garonne / le groupe scolaire des Tibaus / le groupe scolaire et la crèche de Fleurance / Saint-Martin du Touch / les crèches de Bellefontaine et La Fourquette /

**Renseignements :** Mairie de Toulouse Services techniques  
tél. 05 61 22 24 72

**\_En Ariège, un échange**

*Rencontre*

**Le Vendredi 25 novembre à 18h  
Forges de Pyrène, Foix**

Le service départemental de l'architecture de l'Ariège propose une rencontre entre le public, les élus, les maîtres d'ouvrage et les architectes autour du thème principal de « l'intégration urbaine ».

/ Dans un tissu urbain, rupture ou continuité ? / Architecture et nature ? / Echelle de l'architecture, entre design industriel et urbanisme / Intégration des techniques nouvelles / La couleur, entre tradition et goût nouveau / La liberté et la règle / Sur scène, deux architectes, un intervenant du CAUE, l'Architecte des Bâtiments de France, un maire... un modérateur. Un dialogue sera instauré avec la salle, qui pourra questionner les intervenants sur des sujets d'architecture autres que ceux-ci. Ils répondront dans un langage de non spécialistes.

**Renseignements :** Service Départemental de l'Architecture et du Patrimoine (SDAP) de l'Ariège - tél. 05 34 09 36 21

**\_Parcours thématiques sur la commune de Marcihac**

**Le dimanche 30 novembre  
Marcihac-sur-Célé<sup>(1)</sup>**

/ La préhistoire sur la commune (archi néolithique) / L'architecture en pierre sèche / Les chapiteaux romans de l'Abbaye de Marcihac / L'évolution des techniques des bâtisseurs (roman / gothique) /

**\_Nature et matériaux**

*Visite*

**Le samedi 29 novembre à 10h  
Moustans - Haut<sup>(2)</sup>**

Visite de chantier et réalisations de bâtiments en chanvre.  
Avec la collaboration de l'association LotABne (agriculture biologique) et les Castors du Lot.

*Débat*

**Le samedi 29 novembre 2003 à 15h  
Sauliac-sur-Célé - Musée de Cuzals<sup>(3)</sup>**

Présidé par Serge Despeyroux Vice-Président du Conseil Général chargé du Patrimoine et Président du CAUE 46, le débat aura pour thème : " De la roche à l'édifice " Il s'agira d'évaluer les avantages et les obstacles à la promotion de ce matériau qui a participé dans le temps à une bonne part des réalisations du cadre bâti.

**Renseignements :** (1) Office du tourisme de Marcihac tél. 05 65 40 68 44  
(2) Anne Godin tél. 05 65 31 96 75 (3) Musée de Cuzals à Sauliac sur Célé (46) Mairie de Marcihac tél. 05 65 40 61 43

**\_Peur sur la ville**

*Débat*

**Le mercredi 26 novembre à 20h30  
Salle du Sénéchal, Toulouse.**

Nous constatons la montée en puissance des attentes de sécurité et de sûreté de la part des citoyens dans tous les domaines : l'assurance, l'emploi, la ville, le quartier, la maison...

Pour répondre à cette « demande sociale », à cette « peur sur la ville », on voit fleurir résidences sécurisées, résidentialisation des pieds d'immeubles, caméras de surveillance ; on privatise les espaces publics, on ferme les parcs après 18 heures...

L'APUMP souhaite débattre avec tous les acteurs de l'urbain, de cette évolution sécuritaire et de ses implications sur la vie des quartiers, sur l'usage des espaces, le rapport aux autres ; débattre sur les aménagements à envisager pour une nouvelle forme d'urbanité prenant en compte cette demande sociale tout en permettant au plus grand nombre de goûter la ville, de s'y rencontrer, d'y flâner, d'y prendre du plaisir... sans avoir peur !

**Renseignements :** Association des Professionnels de l'Urbanisme Midi-Pyrénées (APUMP)  
tél. 05 34 41 10 07

**\_De livre et de bois**

*Rencontre*

**Librairie Ombres Blanches Toulouse**

**Le mardi 25 novembre à 18h**

Avec Madame **Dominique Gauzin-Müller** pour l'ouvrage « 25 maisons en bois », édition du Moniteur.

L'auteur a déjà publié au Moniteur « Le bois dans la construction », « Construire avec le bois », « L'architecture écologique ».

**Le mardi 2 décembre à 20h30**

Avec Madame **Françoise Fromonot** pour l'ouvrage sur Glenn Murcutt, édition Gallimard.

Le livre approfondit et élargit la première monographie publiée en 1995 sur cet architecte australien qui a développé une architecture domestique originale. Françoise Fromonot, architecte et critique, enseigne à l'École d'Architecture de Paris la Villette et elle est co-rédactrice en chef de la revue « Le Visiteur ».

**Présentation d'ouvrages toute la semaine à la librairie, autour des thèmes :**

/ la maison / la construction en bois / l'architecture, la maison, la ville dans des ouvrages pour la jeunesse / panorama d'ouvrages d'éditeurs d'architecture français et étrangers (Phaidon, Gustavo Gili, Actar ...) /

**Renseignements :** Librairie Ombres Blanches  
tél. 05 34 45 53 33

**\_Ecole**

*Exposition*

**Du 24 novembre au 5 décembre  
École d'Architecture de Toulouse**

Présentation de l'exposition réalisée par le Conseil Général de Haute-Garonne sur l'architecture des collèges construits par le Département ces 15 dernières années.

*Atelier*

**Du 24 au 28 novembre 2003  
IEP (Institut d'Études Politiques) et INSA (Institut National des Sciences Appliquées)**

Atelier d'architecture présenté par les étudiants de l'École d'Architecture de Toulouse aux étudiants de l'IEP et de l'INSA.

*Exposition*

**Les 27 et 28 novembre 2003  
Centre Diagona- Labège**

Dans le cadre des XVII<sup>e</sup> Rendez-Vous de l'Architecture, exposition des TPFE (Travaux Personnels de Fin d'Études) des étudiants de l'École d'Architecture ayant obtenu une mention bien ou très bien.

**Renseignements :** Ecole d'Architecture de Toulouse  
tél. 05 62 11 49 14

**\_Visites commentées**

Ouverture d'établissements scolaires du second degré (collèges et lycées) à la visite, en présence de l'architecte auteur du projet.

Visites guidées des établissements scolaires par des professionnels chargés de la construction.

**Renseignements :** Rectorat d'Académie - tél. 05 62 47 69 38



# PROUVÉ BY VITRA JEAN PROUVÉ COLLECTION

Du 13 novembre au 14 décembre - Palais des arts, Ecole des Beaux-Arts de Toulouse

Cette exposition montre quelques-unes des pièces de mobilier les plus originales réalisées par Jean Prouvé (chaise standard, chaise antony, fauteuil cité, guéridon) issues de la collection du Vitra Design Museum de Weil am Rhein (Allemagne).

EXPOSITION

Jean Prouvé (1901-1984) compte parmi les personnalités les plus polyvalentes et innovatrices du 20<sup>e</sup> siècle dans le domaine du design, de l'architecture et de l'ingénierie. Son oeuvre unique, que des contemporains aussi remarquables que Le Corbusier admirèrent, englobe presque tout ce qui peut être construit et requiert une technique de fabrication industrielle, du coupe-papier aux grands halls d'exposition en passant par les ferrures de portes et de fenêtres, luminaires, meubles, panneaux de façade, maisons préfabriquées et systèmes de construction modulaires. Jean Prouvé, qui débuta sa carrière comme ferronnier d'art, est considéré aujourd'hui comme l'un des principaux pionniers de la fabrication en série de meubles, de la préfabrication d'éléments architecturaux et de l'industrialisation du bâtiment. Son activité de créateur, mais aussi d'entrepreneur et de producteur de ses oeuvres - il disposa, jusqu'en 1954, de ses propres ateliers et installations de production, était marquée par la recherche de solutions novatrices et modernes aux problèmes du bâtiment et de l'habitat. Les aspects formels ne semblaient jouer qu'un rôle secondaire pour Jean Prouvé, qui se considéra sa vie durant comme « constructeur ». L'objectif principal de son activité de créateur était de concilier les aspects d'utilité, de respect du matériau et d'économie (quantité de matériau aussi réduite que possible, construction aussi simple que possible) avec les exigences complexes de la production en série. Ses solutions, presque toutes caractérisées par leur dimension esthétique, sont la base essentielle de son importance, avant tout dans le domaine du design mobilier. Il n'est donc pas étonnant que nombre d'architectes et de designers, tels que Renzo Piano, Jean Nouvel et Norman Foster, comptent Jean Prouvé parmi leurs modèles et s'inspirent de son oeuvre unique.

© Copyright texte Vitra



Potence

Comme la table « EM », Potence a été créée à l'origine pour la « Maison Tropicale ». La lampe murale pivotante dessinée en 1950 est considérée à juste titre comme le chef-d'œuvre puriste de Jean Prouvé. Potence fascine en effet par l'utilisation économique du matériau et ses formes minimalistes.



Guéridon

Le Guéridon, créé en 1949/50 pour la cité universitaire de Paris, se démarque avant tout par sa clarté constructive. Les trois pieds inclinés, reliés directement sous le plateau par un étrier d'acier, suggèrent les qualités statiques de la table.



Table « EM » (entretoise métallique)

Au début des années cinquante, Jean Prouvé créa une maison préfabriquée adaptée aux conditions climatiques des régions tropicales. Il dessina également toute une série de meubles pour cette « Maison Tropicale », entre autres, en s'inspirant d'un modèle plus ancien, la table « EM », l'incarnation de la philosophie créative de Prouvé dans sa forme la plus pure. En effet, telle une oeuvre d'ingénieur classique, cette table est empreinte de la pensée constructive jusque dans les moindres détails. Elle doit son esthétique élégante à la position légèrement inclinée des pieds qui s'effilent vers le bas, dont la forme traduit précisément l'action des forces.



Chaise Antony

Parmi les connaisseurs, nombreux sont ceux qui considèrent la chaise Antony comme la plus belle réalisation du constructeur français. Cette chaise créée au début des années 50 pour la cité universitaire d'Antony, près de Paris, est l'une des dernières oeuvres de Prouvé dans le domaine du design mobilier. Ce siège unique en son genre se distingue par une structure peu conventionnelle que Prouvé a su marier à des lignes d'une dynamique éclatante.



Chaise Standard

Créée en 1934, la chaise Standard fait partie des classiques discrets de l'histoire du design mobilier. Elle dévoile ses qualités dans la logique convaincante de sa construction et dans la spontanéité et le naturel de son esthétique. Au début des années 30, inspiré par le concours pour l'ameublement de la cité universitaire de Nancy, Prouvé avait travaillé sur des projets sur lesquels il combinait l'utilisation du métal et du bois. Pour le piétement de la chaise Standard, il mit à profit la stabilité de l'acier. Il fit par contre fabriquer le dossier et l'assise, qui entrent en contact direct avec le corps, en bois stratifié façonné.



Fauteuil Cité

Conçu en 1931, dans le cadre d'un concours pour l'ameublement de chambres de la cité universitaire de Nancy, le fauteuil Cité compte parmi les chef-d'oeuvres de Prouvé. Le design du siège aux lignes dynamiques avec ses patins caractéristiques en tôle pliée laquée n'a rien perdu de sa fraîcheur ni de son confort jusqu'à ce jour. Le dossier et l'assise sont intégrés dans une forme continue et constitués d'un cadre en tube d'acier revêtu de tissu. De larges courroies de cuir servent d'accoudoirs.

© Copyright texte Vitra

Tous les jours de 13h à 19h (sauf le mardi)

renseignements : Ecole des Beaux-Arts de Toulouse - Tél : 05 61 22 24 38

# L'HABITANT, DEHORS-DEDANS

Du 20 novembre au 19 décembre - Maison de l'Architecture Midi-Pyrénées

Diptyque photographique de la vie quotidienne dans la région Midi-Pyrénées et région PACA

EXPOSITION



Cette exposition présente l'observation photographique, de la relation de l'habitant entre l'espace privé, (son habitat) et l'espace public, (urbanisme, contexte architectural et géographique). Deux photographies côte à côte comme si l'on pouvait retirer les fenêtres ou les murs d'une habitation et être à la fois dehors et dedans. Deux images en diptyque dans le conscient ou l'inconscient de l'habitant, des angles de prises de vues choisies dans ce que compose notre cadre de vie public et privé.

**Dehors** : montrer les traces et les juxtapositions de l'architecture populaire, monumentale ou encore industrielle, les nouvelles expériences urbaines que la vie moderne nous amène en vis-à-vis, tant dans le neuf que dans l'ancien.

**Dedans** : décrire les ambiances et les typologies de l'habitat intérieur, les styles dans les différentes classes sociales et mixités ethniques qui composent notre région, à l'échelle de l'habitant dans son espace privé.

Ce projet d'observation photographique et d'analyse constructive des campagnes, banlieues et des villes des régions Midi-Pyrénées et PACA se veut une iconographie du comportement humain d'aujourd'hui. Je souhaite établir une réflexion sur l'habitant et son habitat dans le contexte socio-urbain de ces régions, en associant à ma vision photographique du paysage rural et urbain les écrits de mon carnet de voyage et dires des habitants. Les photographies de ce projet tendent à nous montrer le vide et le plein, le beau et le laid de notre vie quotidienne et selon les périodes de l'année dans les diverses zones des régions Midi-Pyrénées et PACA. Elles présentent les tendances et différences socio-économiques, les « non-lieux » ou lieux délaissés, des réalités qui nous entourent. Des traces urbaines que l'habitude, le stress de la vie moderne et l'égoïsme individuel croissant de notre société, nous empêchent de voir et d'appréhender. Dans le projet initial, je fais allusion à Edward Hopper, peintre Nord Américain et surtout à son travail des années 30/40 du siècle passé. Par ces peintures, qui sont proches de la photographie tant elles sont détaillées et près des réalités urbaines, il nous montre des lieux, des cadres considérés comme laids ou banals. Pourtant ces images ont su nous faire découvrir des « non-lieux » et ce dans une qualité esthétique et anthropologique forte. Alain Corbin, dans son livre « l'homme dans le paysage », le démontre bien quand il cite dans l'œuvre de ce peintre : « Il est dévolu à certains voyageurs, à certains artistes d'inviter ce renouvellement du regard du quotidien dans lequel nous vivons trop souvent sans s'en rendre compte ».

Hervé Dangla, Photographe

#### Jeu de cartes virtuel de connaissances civiques et urbaines

Imaginons un jeu de cartes virtuel, interactif et évolutif entre les habitants et les acteurs de la cité du territoire français. Il est fait à base de photographies et de textes. Elles illustrent le quotidien de l'habitant dans son espace public et son espace privé : **Le public** : ses espaces et paysages urbains, ses banlieues et ses campagnes. Photographies en couleurs, légendées. **Le privé** : son habitat, son abri. Photographies en noir et blanc, légendées. Les textes sont des extraits choisis de questions, remarques et prises de position sur l'urbanisme et l'architecture des habitants et des acteurs de la cité. Chaque instant du jeu est un tableau comportant deux photographies, une pour le dehors, une pour le dedans, et des phrases anonymes. Cette exploitation ludique et pédagogique met en confrontation un urbanisme pensé et voté avec un urbanisme construit et vécu.

Projet porté en Midi-Pyrénées par l'association "Collectif HDFS" site internet. [http : //perso.club-internet.fr/hdfs](http://perso.club-internet.fr/hdfs)

#### Hervé Dangla, photographe

Vit et travaille à Marseille et Toulouse

/ 1990 - 1992 / "Fragments d'architecture en Midi-Pyrénées". Etude et réalisation du portrait de 40 agences d'architecture en Midi-pyrénées  
Expositions : Espace Technal à Toulouse en mars 1992, Maison de l'architecture à Paris en février 1993, "Rendez-vous de l'architecture" à Toulouse en 1994. - / 1995 / "Jakarta 95" Exposition ouvrage photographique, sur le cinquantième anniversaire de l'indépendance de l'Indonésie. / 1994 / "Belantara Jakarta" Constat photographique urbain et social de la ville de Jakarta avec une intervention à l'école des Beaux-Arts. Edition du livre : "Belantara Jakarta" sortie en septembre 1996. / 1996 - 2001 / "Reglas de tres, Colombia" Suivi photographique en Colombie des réformes sociales et culturelles de trois Communautés. Edition du livre « Reglas de tres, Colombia » en mars 2001. Site web : [levaporetto.org](http://levaporetto.org) / 1998 - 1997 / "Architecture et urbanisme dans la ville" Réalisation d'une exposition conférence, sur les études photographiques que j'ai réalisé sur 10 ans, en Colombie, Europe et Indonésie. <perso. lub-internet.fr/hdfs> / 2003 / "L'habitant, dehors, dedans" Diptyque de la vie quotidienne dans la région Provence, Alpes et côte d'azur. "Carcanières, Quérigut, deux concepts architecturaux" 10 journées d'intervention, projet photographique sur l'architecture et son image au lycée Gabriel Fauré de Foix

Vernissage le jeudi 20 novembre à 18h 00

Du lundi au vendredi, de 9h30 à 13h et de 14h à 18h30

Renseignements : Maison de l'Architecture Midi-Pyrénées, 11 bld des récollets -Toulouse, tél. 05 61 53 19 89



# ARCHITECTURES D'HIER, VACANCES D'AUJOURD'HUI

du 17 au 29 novembre – Maison Midi-Pyrénées

EXPOSITION

Exposition sur le patrimoine et le tourisme présentée par le réseau des CAUE de Midi-Pyrénées

Les CAUE de Midi-Pyrénées et leur Union Régionale participent depuis 1995 à une assistance à la maîtrise d'ouvrage privée et publique des hébergements touristiques de caractère, dans le cadre de missions contractualisées avec la Région et les Départements.

Ce programme encourage le recours aux professionnels de la maîtrise d'œuvre par notamment l'octroi de financements spécifiques à une mission complète d'architecte. Pour la période de 1995 à 2000, 400 hébergements sont concernés, soit 35 000 000 euros d'investissement et 3 500 000 euros d'honoraires. Ainsi, ce dispositif d'aide en matière de reconversion du patrimoine bâti aux usages de vacances et de loisirs permet-il un travail de collaboration entre une maîtrise d'ouvrage, un maître d'œuvre et un conseiller CAUE.

La volonté de faire partager cette expérience conduit à la réalisation d'une exposition à destination du grand public. À travers seize hébergements touristiques, locations de vacances, gîtes de séjour et maisons d'hôtes, répartis sur l'ensemble du territoire régional, l'exposition présente la problématique de reconversion d'un bâtiment, comme condition de sauvegarde d'un bâti ancien dans l'évolution sociale et économique contemporaine. Elle souligne les contraintes d'adaptation architecturale du patrimoine bâti aux usages de vacances d'aujourd'hui. Elle sensibilise enfin à un certain nombre de savoir-faire, de techniques et de matériaux. **Le tout constitue les conditions d'une réhabilitation patrimoniale de qualité et s'organise autour de 3 thématiques :**

/ la réhabilitation et la reconversion du bâti en hébergements touristiques / la rénovation et les savoir-faire / l'aménagement et la décoration intérieure /

L'occasion est donc de rappeler le rôle de l'architecte et des professionnels de la construction dans la réhabilitation et la reconversion du patrimoine rural. Cette exposition constitue un préalable à la publication prochaine d'un guide pratique.

Afin de conforter cette communication, **un débat ouvert au grand public, aux acteurs du tourisme et de l'architecture est organisé le mardi 25 novembre à 17 heures.**

Du lundi au samedi de 10h à 19 h.

Maison Midi-Pyrénées, 1 rue de Rémusat - Toulouse

Renseignements : Séverine Toulis, Union Régionale des CAUE de Midi-Pyrénées. tél. 05 34 41 39 59 fax. 05 34 41 39 51 e-mail. urcauemp@wanadoo.fr



#### Aménagement et décoration intérieure

Photo 1 : Traitement contemporain et serrurerie; gîte à Laguiolle (12)

Photo 2 : L'utilisation du bois brut, gîte de séjour à Blajan (31)

#### Reconversion

Photo 3 : Adaptation aux personnes à mobilité réduite, ancienne forge à Cremps (09)

Photo 4 : Adaptation des volumes, traitement des ouvertures, grange Lotoise à Capdenac-le-haut (46)

#### Savoir-faire et matériaux

Photo 5 : Rénovation des abords, maison d'hôtes en Ariège (09)

Photo 6 : Construction en pierres sèches, Maison d'hôtes d'Asque (65)

# DU CONSEIL À L'OUVRAGE...

Du 24 novembre 2003 au 5 janvier 2004 - Péniche Zambézi

EXPOSITION

L'architecture publique est le domaine où s'exerce le plus souvent la créativité et l'innovation des architectes. La part emblématique de cette architecture est largement médiatisée. Mais, en marge des grands projets urbains, les réalisations qui dessinent le paysage de notre cadre de vie quotidien, crèches, écoles, gymnases, salles des fêtes, logements collectifs, mairies... sont le reflet fidèle de la place que nous faisons tous ensemble à l'architecture dans l'aménagement du territoire. Elle ne cesse d'évoluer au grès de normes ou d'exigences nouvelles de confort d'accessibilité, de durabilité, de protection de l'environnement, de sauvegarde des ressources, ou du patrimoine. Pour mieux comprendre vers quoi tend l'architecture nouvelle, il faut sans cesse la regarder. L'architecture qui retient notre regard ne peut être que le fruit d'une vraie rencontre entre celui qui a l'initiative de la commande, le maître d'ouvrage, et celui qui répond à cette commande, le maître d'œuvre, l'architecte. La part du maître d'ouvrage dans la réussite d'un projet, c'est de passer une commande pertinente, fondée sur l'analyse prospective de la demande sociale, un programme clair, un budget à la juste mesure de la commande... c'est aussi le temps du conseil du CAUE. Puis vient le moment essentiel et parfois impondérable de la parfaite intelligence entre le maître d'ouvrage et l'architecte. Reste enfin la part de l'architecte, de l'urbaniste ou du paysagiste, celle d'une mise en forme, puis de la réalisation d'un projet où il met en œuvre tout son savoir, toute son expérience.

Nous avons réuni quelques réalisations récentes qui illustrent ce processus.

Il faut plutôt les prendre comme une démarche à suivre que comme des modèles à imiter.



Du lundi au vendredi, de 9h à 12h et de 14h à 17h (sauf le jeudi)  
Péniche Zambézi, port Saint-Sauveur, Toulouse

Renseignements : CAUE 31 - tél. 05 62 73 73 62

Photos ci dessus de g. à dr. : Médiathèque de Labège et Réhabilitation Mairie d'Ayguésives

# ALGÉRIE D'HIER, ALGÉRIE D'AUJOURD'HUI

Jusqu'au 21 janvier 2004 au Centre Méridional de l'Architecture et de la Ville.

Exposition de photographies Anne-Marie Camps, Joss Dray et Manuelle Roche

EXPOSITION

**C**ette exposition propose de mesurer et comprendre l'évolution des paysages ruraux et urbains de l'Algérie traditionnelle à l'Algérie contemporaine en passant par cette rencontre de nos deux cultures avant et après la période de la colonisation française à travers différentes thématiques dont :

Paysage urbain/paysage rural - Architectures et villes traditionnelles - Architectures et villes contemporaines - Patrimoine et modernité.

"Chaque terre, chaque peuple a son histoire, sa mémoire et son âme à nulle autre semblable qui se traduisent dans les formes de son architecture, de ses villes et de ses paysages. (...)

Le point aveugle de notre regard sur l'Algérie tient sans doute à ce que cette terre fut durant plus d'un siècle un peu la nôtre. Mais au-delà de cette empreinte très sensible dans des villes comme Alger ou Oran subsiste ce monde qui unit durant plus de dix siècles des hommes et une terre et qui détermine profondément le caractère et l'avenir de l'Algérie contemporaine. Qu'était l'Algérie avant la colonisation et qu'a-t-elle gardé de spécifique et d'inaliénable qui la détermine aujourd'hui ? Ces paysages et ces hommes ne portent-ils profondément ancrés en eux les sources d'une Algérie moderne qui s'enracine dans un temps beaucoup plus long et dans un espace qui fut celui de ces grandes civilisations antiques, berbères et arabo-musulmanes dont ce peuple et cette terre héritent une âme. (...) Que reste-t-il, au-delà des grandes œuvres d'architecture et d'aménagements urbains, de cette grande histoire dans les paysages humains, ruraux ou urbains, de l'Algérie d'aujourd'hui, qui témoigne du travail en profondeur d'un peuple, d'une âme, d'un esprit, et qui laisse présager d'une culture qui lui appartienne en propre; une culture qui doit ses formes à cette terre et à ce peuple."

C'est ce que les regards de Manuelle Roche, de Anne Marie Camps et de Joss Dray portés sur la réalité algérienne d'hier et d'aujourd'hui traquent dans ces images qui sont celles d'une vérité négligée, méprisée, oubliée, ces liens indéfectibles que tisse une histoire entre des hommes et des paysages et qui est à l'origine de toute véritable culture.

**Stéphane Gruet**

Architecte, Philosophe, Directeur du Centre Méridional de l'Architecture et de la Ville

**Centre Méridional de l'Architecture et de la Ville**

5, rue St Pantaléon - 31000 Toulouse

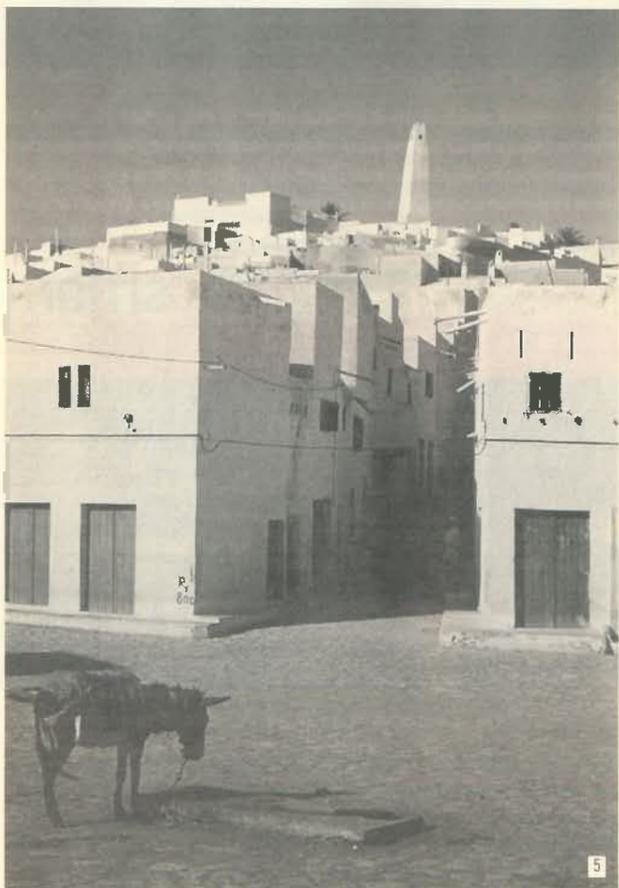
tél. 05 61 23 30 49 fax : 05 61 21 90 53

du lundi au samedi, de 13h à 19h - Entrée libre

e-mail. aera-com@wanadoo.fr site internet. http://cmav.free.fr



Photos : 1-2 : Anne-Marie CAMPS et Joss DRAY deux regards portés sur l'Algérie d'aujourd'hui à travers quatre lieux : Alger (1991 et 2002), Sidi Bel Abbes (2002), Kabylie (1990, 1992), Bejaïa (2002). 3 : Région du M'Zab : ville de Beni-izguenet 4 : Région du M'Zab 5 : Région du M'Zab : ville de Bou noua. Manuelle Roche nous propose ici un témoignage sur les paysages urbains, avant la colonisation, relatives à plusieurs régions.



## Manuelle Roche

Après des études artistiques à Toulouse, cette grande voyageuse du bassin méditerranéen, séjourne longtemps en Algérie et plus particulièrement dans le M'Zab. Elle exerce en Algérie comme photographe et cinéaste (elle réalise, pour la télévision, un documentaire sur Le Corbusier et Alger). Photographe à l'Agence du Plan (urbanisme de la ville d'Alger) ; photographe d'archéologie pendant 6 ans au CNRS (en Algérie), assistante de photographie à l'Ecole Nationale Supérieure du journalisme d'Alger, elle collabore, par la suite, aux ouvrages de l'architecte André Ravereau : "Le M'Zab, une leçon d'architecture", Artaud, 1972, réédité en 2003" - "Le Caire, esthétique et tradition", Actes Sud, 1997.

## Anne-Marie Camps

Dès 1993, elle organise différentes manifestations publiques, dont "les enjeux culturels en Algérie" à Aix en Provence. Diplômée de l'Ecole Nationale de la photographie, elle réalise en 1994 une mission d'expertise de photothèques en Tunisie (pour les Affaires Etrangères). Elle fonde en 1995 l'atelier des photographies "Sémaphore" et participe à plusieurs expositions dont voici les plus récentes : / 2003 / "Les noces du Loup", exposition collective Sémaphore à Marseille, dans le cadre de Djézair, une année d'Algérie en France. / 2002 / "Terriens de Palestine", à Salon de Provence / 2001 / "L'immigration arabe en France", exposition itinérante de l'Institut du Monde Arabe / 2000 / "Retour à Aït hichem, festival des femmes créatrices des deux mers, Thessalonique, Grèce / 1998 / "Résonances", exposition collective sur le Sénégal à Arles

Peut-être aussi parce qu'elle est née là-bas, elle témoigne avec émotion de l'Algérie d'aujourd'hui, "...de celle qu'on ne voit pas, de celle qu'on entend pas..."

## Joss Dray

Depuis plus de 10 ans, Joss Dray participe à différents ateliers photographiques et aux expositions thématiques itinérantes de l'Institut du monde arabe. Voici quelques unes de ses récentes expositions : / 2003 / "Les noces du Loup", exposition collective Sémaphore à Marseille, dans le cadre de "Djézair, une année d'Algérie en France" / 2002-03 / « Femmes des deux rives », chambre des beaux-Arts de Méditerranée "Mémoires de Jenine", avec les habitants du camp de réfugiés de Jenine / 2002 / "Les nouvelles portes de Jérusalem, Apartheid is real", théâtre is real", théâtre Gérard Philippe de St Denis

On peut trouver ses photographies dans de nombreuses publications. Ses travaux l'amènent à collaborer avec de diverses revues françaises et étrangères comme la Revue d'Etudes Palestiniennes, Témoignage Chrétien, la Croix, le Monde Diplomatique, Politis, Arabika, Middle East Report (USA), Diario 16 (Espagne), Rive (Italie) etc...

# L'ARCHITECTURE EN PIERRE DANS LE BASSIN MÉDITERRANÉEN

Les 28 et 29 novembre à Rodez

5<sup>e</sup> rencontre matériaux du Grand Rodez

COLLOQUE

Les Compagnons du Devoir du Tour de France et leur Institut Supérieur de Recherche et de Formation aux Métiers de la Pierre, à Rodez, organisent un colloque autour de trois figures emblématiques de l'architecture en pierre méditerranéenne : Fernand Pouillon, Armand Pellier et Renzo Piano.

L'architecture monumentale en pierre de l'Égypte pharaonique a donné naissance à une culture de la pierre en tant que matière architecturale dans le bassin méditerranéen, qui perdure encore. Des réalisations récentes en témoignent comme la coupole d'Istres de François Gauthier et l'église Padre de Pio de Renzo Piano.

#### Mais aujourd'hui, quelles sont les ressources des gisements ?

Ce colloque s'intéresse aux liens entre un matériau, la pierre, une culture, celle du bassin méditerranéen et des hommes de métier, qu'ils soient architectes, ingénieurs, carriers ou tailleurs de pierre.

Trois architectes de la construction en pierre dans le bassin méditerranéen sont pris en référence. Pourquoi ?

**Fernand Pouillon** aime composer avec la pierre. Il a participé au renouveau de ce matériau et s'est préoccupé du développement durable avant l'heure.

**Armand Pellier** est architecte, tailleur de pierre, carrier, peintre et sculpteur. Il a (re)développé le bassin carrier de Vers dont la pierre a servi au façades du port de Marseille reconstruit par Fernand Pouillon.

**Renzo Piano** est l'architecte de beaubourg mais il est aussi celui qui vient d'utiliser la pierre ne « précontrainte » dans une zone sismique en Italie du Sud.

**Renseignements :** Association ouvrière des Compagnons du Devoir du Tour de France - tél. 01 44 78 22 50  
Institut Supérieur de Recherche et de Formation aux métiers de la pierre. Rodez - tél. 05 65 68 03 32

## PROGRAMME

### Vendredi 28 novembre 2003

**10h00 / Ouverture du colloque :** Jean-Paul Foucher, Conseiller au Collège des Métiers à l'Association ouvrière des Compagnons du Devoir du Tour de France

**LE BASSIN MÉDITERRANÉEN / 10h15 / Un passé de construction en Pierre :** Jean-Pierre Adam, archéologue, directeur de recherche au CNRS / **11h00 / Ressources et gisements :** Raymond Perrier, géologue, Mohamed El Zahabi, géologue, ingénieur géo-technique, maître de conférence à l'Université du Caire, consultant auprès du conseil suprême des antiquités égyptiennes. / **12h00 / Débat / 12h30 / Déjeuner**

**CONTRAINTES OU ATOUTS DE LA CONSTRUCTION EN PIERRE / 14h00 / Le développement durable : la haute qualité environnementale :** Dominique Bidou, Président de l'Association HQE / **14h30 / La pierre et les règles architecturales :** Jean-Paul Laurent, ingénieur, architecte, enseignant à l'école d'architecture de Montpellier / **15h00 / La construction en pierre en zone parasismique :** Marc Vinches, enseignant-chercheur à l'École des Mines d'Alès

**LA CONSTRUCTION EN PIERRE AUJOURD'HUI : DE L'OUVRAGE A LA NORME / 16h00 / La pierre et le logement social :** Claudio Damato, architecte, directeur du département architecture de l'école polytechnique de Bari (Italie) - **La voûte d'Istres :** François Gauthier, architecte

### Samedi 29 novembre 2003

#### L'ARCHITECTURE EN PIERRE DANS LE BASSIN MEDITERRANEEN VUE PAR 3 ARCHITECTES :

**FERNAND POUILLON / 9h00 / Qui est-il ? :** Jean-Lucien Bonillo, architecte, enseignant à l'école d'architecture de Marseille, spécialiste de Fernand Pouillon / **9h30 / La période algérienne : Climat de France et les 100 colonnes :** Mourad Bouteflicka, doctorant à l'École polytechnique de Bari (Italie) / **10h00 / La restauration du Château de Belcastel :** Louis Causse, architecte des bâtiments de France, responsable du service départemental de l'architecture et du patrimoine de l'Aveyron

**ARMAND PELLIER / 10h50 / Les ouvrages en pierre :** Robert Prohin, architecte

**RENZO PIANO / 11h30 / Pourquoi pas la pierre ?** Renzo Piano\*, architecte / **12h30 / Clôture du colloque**

\* en attente de confirmation

## ABONNEMENT

Bulletin d'abonnement (10 numéros/an)

Nom :

Prénom :

Profession :

Adresse :

e-mail :

Professionnels **20 €**

Étudiants (joindre une copie de la carte d'étudiant) **10 €**

(Le règlement de l'abonnement est à effectuer par chèque et à retourner à :  
Maison de l'Architecture de Midi-Pyrénées, 11, boulevard des Récollets 31078 Toulouse Cedex 4)

## PLAN LIBRE

Le journal de l'Architecture en Midi-Pyrénées  
Mensuel

A l'initiative de la Maison de l'Architecture  
de Midi-Pyrénées

Avec le soutien du Conseil Régional  
Midi-Pyrénées

Société d'édition : Première Réponse  
272, Route de Launaguet 31200 Toulouse

Tél : 05 34 40 60 32 - Fax : 05 34 40 69 31

Dépôt légal à parution

Registre du commerce : RCSB 414 832 089

N° commission paritaire : 1204 T 82517

Gérant - directeur de la publication : André Gérôme Gallego

Directeur de l'information : Joseph Almudever

Rédacteur en chef : Jean-Manuel Puig

Secrétaire de rédaction : Pierre-Louis Taillandier

Comité de rédaction : Nathalie Bruyère, Thierry Chabbert,

Marylène Kerlovéou, Dominique Perset, Gérard Ringon,

Gérard Tiné, Pierre-Edouard Verret, Philippe Vigneu.

Ont participé à ce numéro : Hervé Dangla, Stéphane Gruet,  
Séverine Toulis, Jean-Loup Marfaing.

Informations Cahier de l'Ordre : Huguette Sié

Coordination : Aurélie Bayol.

Graphisme : Guillaume Chavanne, Emmanuelle Campdoras.

Pages centrales : Bernard Catllar.

Impression : SRI

#### Pour écrire dans Plan Libre :

contactez la Maison de l'Architecture de Midi-Pyrénées

11, boulevard des Récollets 31078 Toulouse Cedex 4

Tél : 05 61 53 19 89 - Fax : 05 34 31 26 69

e-mail : ma-mp@wanadoo.fr

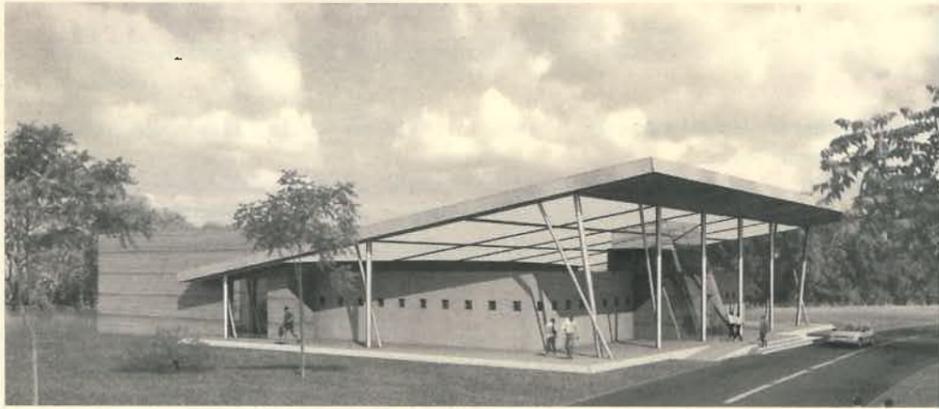
La rédaction n'est pas responsable des documents qui lui sont  
spontanément remis.



# CONCOURS



4



1



2



3

Type	Opération	Maître d'ouvrage	Equipes retenues	Equipes lauréates
Ref.	Construction de 28 appartements en petits collectifs à Saverdun, lieu-dit "Montouliou" (09)	Opac 09		Selarl d'architecture BCP Architectes/ Betce/ J. Robert Ingenierie
Ref.	Construction de 24 appartements en petits collectifs à Saint-Jean-de-Verges, chemin des Ecoliers (09)	Opac 09		Marie-Claude Eychenne-Vidal/ Laumont-Faure Bet
Ref.	Construction de l'agrandissement (25 lits) de la Maison de Retraite de Laroque d'Olmes (09)	Mairie de Laroque d'Olmes		Michel Clanet/ Numem Munoz/ Anne Mondine Michel Sartre / Ingenierie Studio (bet structures)/ Marc Garros (bet fluides) Sarl 11 bis Studio Architectes/ Tassera Bet
Ref.	Troisième tranche de réhabilitation des logements des résidences Titién et Goya, quartier Bellefontaine, à Toulouse (31)	Opac Toulouse		
Ref.	Construction d'une salle omnisports au lieu-dit Les Amons et construction d'un bassin de rétention à sec à Nailloux (31)	Colaur Sud		Scp Vigneu - Zilio
Ref.	Construction de 4 miradors au centre de détention de Muret (31)	Direction Régionale des Services Pénitentiaires de Toulouse		Jean-Marie Bardin/ Marc Julla/ Ingerop
Esq. 1	Construction d'un hall de sports de combats à Condom (32)	Mairie de Condom	1 Bernard Sinouet/ Alain Ducasse (33)/ Bet Satec/ Gérard Brosse-Ravat (économiste)/ Bet Pei 2 Francis Gaussail/ Bet Pei/ Bet Setes 3 Fabienne Larcade / Odile Bernard-Servin / Bet Pei / Bet Setes	Francis Gaussail / Bet Pei / Bet Setes
Esq. 2	Construction d'un centre de loisirs aquatiques à Condom (32)	Communauté de Communes de la Ténarèze	1 GCAU/ Astragale (opc-sps-économie)/ Pei (bet structures)/ Setes (bet fluides) 2 Max Yubéro/ Polymidi (bet hydraulique)/ Soulas-Etec (bet structures)/ Pépin (bet fluides)/ Bernard Lacointa (paysagiste) 3 Sarl Atelier d'Architecture Airoldi - Brun/ Sarl Arte / CD21 (bet tous corps d'état)	Max Yubéro/ Polymidi (bet hydraulique) Soulas-Etec (bet structures)/ Pépin (bet fluides)/ Bernard Lacointa (paysagiste)
Ref.	Restructuration et extension de la cuisine centrale au groupe scolaire Jean Calvet à Cahors (46)	Communauté de Communes du Pays de Cahors		Patrice Bosc/ IES Chastagnol (bet structures et fluides) / Henri Laneau (économiste) / Francis Cabrol (bet cuisine)
Esq. 3	Aménagement du bâtiment de la Halle comprenant le réaménagement de l'espace communal et la création d'une médiathèque à Lourdes (65)	Mairie de Lourdes	1 Atelier 14 (Eric Lacoste)/ Didier Gil/ Jacques Leccia (64) 2 Sarl W Architectures (Bernard et Raphaël Voinchet) 3 François Guibert (33)	Atelier 14 (Eric Lacoste) / Didier Gil/ Jacques Leccia (64)
Ref.	Réhabilitation et extension du gymnase Cordier à Bagnères-de-Bigorre (65)	Mairie de Bagnères-de-Bigorre		GCAU/ Georges Amaré
Ref.	Réfection des complexes d'étanchéité des toitures-terrasses du centre pénitentiaire de Perpignan (66)	Direction Régionale des Services Pénitentiaires de Toulouse		Selarl d'architecture BCP Architectes
Ref.	Réhabilitation et restructuration globale des bâtiments au Lycée Soult à Mazamet (81)	Conseil Régional Midi-Pyrénées		Selarl Jacques Escourrou/ Nicolas Eydoux/ Tassera
Esq. 4	Construction du bâtiment de surveillance de la gare de péage. Démolition du bâtiment de surveillance actuel. Extension de l'auvent, création d'un local de quai - Bressols et Montbartier (82)	ASF	1 Sarl Duffau - Garguillo - Palmade 2 Scp Kieken - Kerlovéou 3 Sarl Puig - Pujol Architectures 4 Scp Sutter - Taillandier 5 Karine Chartie (75)/ Thomas Corbasson (75) 6 Scp Bellouard - Montlaur/ Befs Ingénierie	Scp Bellouard - Montlaur/ Befs Ingénierie
Ref.	Restructuration des locaux de la section hôtelière au Lycée et LP Jean de Prades à Castelsarrasin (82)	Conseil Régional Midi-Pyrénées		Scp Guilhem - Giuithem/ BEFS Ingénierie/ Inotehc (cuisiniste)
Ref.	Restructuration de la cuisine du service restauration au Lycée et LP Jean de Prades à Castelsarrasin (82)	Conseil Régional Midi-Pyrénées		François Pouget/ Didier Lassaux/ Betem Ingénierie/ EFC (bet cuisine)
Ref.	Construction d'une médiathèque et d'une salle à usage culturels et restructuration de la salle des fêtes à Cordes Tolosannes (82)			Cécile Cormary/ Beterem

# AEROTHEQUE

Pour en savoir plus sur 80 ans d'histoire  
venez visiter l'AEROTHEQUE  
rue de Montmorency à Toulouse  
(parking) Bus N° 15 arrêt Jean Gounod  
ouvert le mercredi après-midi sur rendez-vous  
Tél. 05 61 93 93 57



SARL

TIRAGES DE PLANS  
PHOTOCOPIES  
TRACÉS INFORMATIQUES  
COULEURS TOUS FORMATS  
TRAITEMENTS DES D.C.E.

*Une équipe  
à votre service !*

**39, boulevard Pierre et Marie Curie**  
(angle rue Négrenays)

**31200 TOULOUSE**

TÉL. 05 34 40 26 70 - FAX 05 34 40 26 75

E. mail : [larepro.marielle@wanadoo.fr](mailto:larepro.marielle@wanadoo.fr)

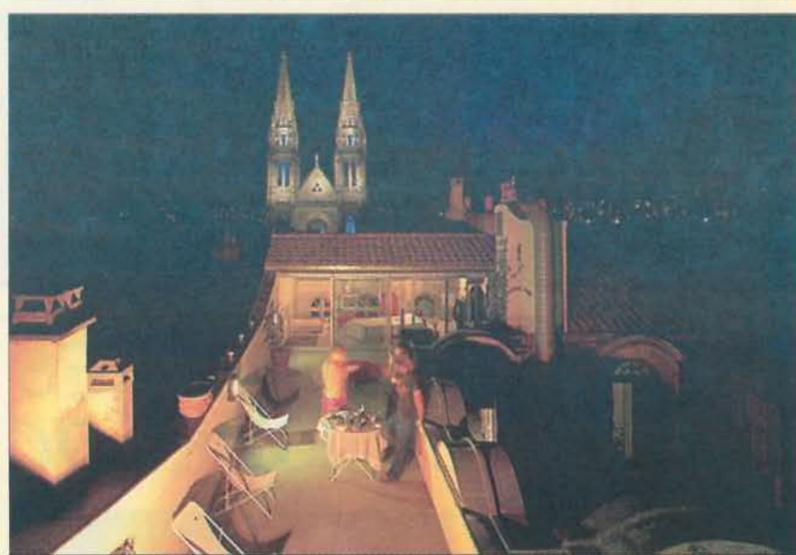
Alice, Céline, Lucie, Marielle et Morad, encouragés par le chant de Pimprenelle sont à votre service...

**SARL 3P**



- **RENOVATION**
- **PEINTURE & PAPIER PEINT**
- **MACONNERIE**
- **ISOLATION**

- Tél. 05.34.42.07.13 / 06.07.13.17.86 -



**arnaud Saint-Germès**

PHOTOGRAPHE

**a...**

✉ : 203, av. de Fronton - 31200 Toulouse

☎ : 05.61.57.46.04

✉ : [arnaud.saint-germes@wanadoo.fr](mailto:arnaud.saint-germes@wanadoo.fr)

# ENTREPRISES - FOURNISSEURS - ENTREPRISES - FOURNISSEUR

Adresses utiles à retenir



**GOMEZ CARRELAGES**  
- Distributeur PORCELANOSA -

FAÏENCE - CARRELAGES - SANITAIRES - ROBINETTERIE - MEUBLES DE BAIN - HYDROMASSAGE - SPAS - PARQUET

**L'ATELIER**  
FAÇONNAGE MARBRE ET GRANIT  
Réalisation sur mesure  
PLAN VASQUE ET CUISINE  
Escalier marbre / granit / granito

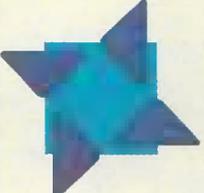
*harmonie des matières*

**EXPOSITIONS ET DEPOTS**

**LABEGE**  
2011, route de Baziège - 31670 LABÈGE  
Tél. : 05 61 39 14 14 - FAX : 05 61 39 13 54

**COLOMIERS**  
7, rue Marie Curie - 31770 COLOMIERS  
Tél. : 05 34 36 14 14 - FAX : 05 34 36 14 10

contact@gomez-carrelages.fr - www.gomez-carrelages.fr



**GARISO**

**Négoce spécialisé de la distribution**

**Plafonds** : Fibre - Laine Minérales - Métal - Plâtre  
Bois et Fabrication Spéciales  
**Isolations** : Acoustique - Thermique - Laine de Roche  
Laine de Verre - Fibralith  
**Cloisons** : Modularie Bureaux - Paysage - Plâtre  
et Doublage - Plancher pour Bureaux et Salles Informatiques.

**G A R O N N E I S O L A T I O N**  
6, rue Colomies Z.I. Thibaud - 31100 TOULOUSE  
Tél. 05 34 60 24 80 ■ Fax 05 61 41 34 88

*Le Spécialiste des plafonds et de l'aménagement intérieur*



**Luminaires VOLTEX**

**LUMINAIRES** 102 quai de Tounis 31000 TOULOUSE TEL. 05 61 52 08 77 Fax. 05 61 25 18 80

**MOBILIER** 8 rue du Canard 31000 TOULOUSE Tel. 05 61 25 64 37 Fax. 05 61 25 86 65



[www.logiciels-graphiques.com](http://www.logiciels-graphiques.com)

*Toute l'actualité sur les solutions graphiques, destinée aux professionnels du bâtiment.*

*Pour un habitat sain et de qualité respectueux de l'Homme, de sa santé et de son environnement*



**Les écoproduits**

- Isolation naturelle
- Revêtements de sols
- Traitement du bois
- Peintures, lasures
- Glacis, décoration
- Chaux, pigments
- Enduits, badigeons
- Matériaux "terre"

Le Clos du loup - RN 88 - 31180 Rouffiac Tolosan  
Tél 05 61 09 18 06 - Fax 05 61 09 17 82  
Port. 06 80 01 33 77 - Mail : terradecor@aol.com



**DAIKIN**  
Climatisation et Chauffage

**KYRIAD**  
Hôtel à Blagnac

**Economies grâce au chauffage thermodynamique !**

Rafrâichissement et chauffage des 24 chambres.  
5 multi-splits et 24 gainables

**Renseignements sur la climatisation**  
Agence Daikin Toulouse - Thierry Perez  
05.61.00.98.70



**LES PÉPINIÈRES DU LANGUEDOC**

Réalisation de Parcs  
Bureau d'études  
Pépinières  
Arrosage intégré



13, Chemin de la Bouriette - Saint Martin du Touch - 31000 Toulouse  
Tél. : 05 61 49 21 71 - Fax : 05 61 31 83 65

**Fabien LABORDE**



*Tapissier Decorateur*

Une équipe de tapissiers à votre écoute pour la réalisation de vos projets. D'après vos croquis, nous fabriquons du mobilier et réalisons des canapés contemporains sur dessins d'architecte. Une matériauthèque est à votre disposition au sein de votre show-room de la rue Roquelaine, vous permettant de venir choisir et concevoir les projets de vos clients avec l'appui de professionnels.

30, rue Roquelaine  
31000 Toulouse

Tél. : 05.62.73.35.35  
Mob. : 06.13.50.32.05  
Fax : 05.62.73.35.36